

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

-----  
AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA  
RECHERCHE ET DE L'INNOVATION  
(ANAQ-SUP)



# Rapport d'évaluation externe du Diplôme de Doctorat d'Etat en Médecine, Université de Thiès

**Equipe d'évaluateurs :**

- Pr Ibrahima Diagne, Président ;
- Pr Hamadoun Sangho, Membre ;
- Pr Issaka Tiembre, Membre.

**Signature :**

**Pour l'Equipe, le Président**

**Février 2020**

## TABLE DES MATIERES

<b>Introduction.....</b>	<b>3</b>
<b>1. Présentation du programme évalué.....</b>	<b>4</b>
<b>2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation.....</b>	<b>4</b>
<b>3. Description de la visite sur site .....</b>	<b>5</b>
<b>4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup.....</b>	<b>10</b>
<b>5. Points forts du programme.....</b>	<b>17</b>
<b>6. Points faibles du programme.....</b>	<b>17</b>
<b>7. Appréciations générales .....</b>	<b>18</b>
<b>8. Recommandations à l'établissement .....</b>	<b>18</b>
<b>9. Recommandations à l'ANAQ-Sup.....</b>	<b>18</b>
<b>10. Proposition de décision .....</b>	<b>18</b>

## Introduction

Le présent rapport d'évaluation a été élaboré à la demande de l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur (ANAQ-Sup), en vue de répondre à la demande d'accréditation nationale du programme de formation des étudiants en médecine de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) des Sciences de la Santé de l'Université de Thiès.

Il fait suite au rapport d'auto-évaluation du diplôme de Doctorat d'Etat en Médecine soumis par les responsables de l'UFR des Sciences de la Santé à l'ANAQ-Sup le 26 Juillet 2019 et à la visite sur site effectuée par l'équipe d'évaluateurs externes.

Une réunion préparatoire avec l'ANAQ-SUP a eu lieu le 13 février 2020 à 10h00. Elle avait pour objet la présentation et la validation de la démarche méthodologique de la mission.

L'évaluation proprement dite a été conduite sur la base du Référentiel d'évaluation de programme de médecine et des sciences de la santé de l'ANAQ-SUP.

La rédaction de ce rapport a été réalisée suivant le canevas de rapport d'évaluation externe de l'ANAQ-SUP.

Ainsi, le contenu du rapport vise les buts et résultats attendus du processus d'évaluation tels que fixés par l'ANAQ-SUP.

Il a été finalisé après prise en compte des contributions émises par l'UFR Santé et la CIAQ de l'Université de Thiès envoyée le 10 Mars 2020, suite à la soumission du pré-rapport le 1<sup>er</sup> Mars 2020.

## **1. Présentation du programme évalué**

L'enseignement en vue de l'obtention du diplôme de Doctorat d'Etat en Médecine délivré par l'Unité de Formation et de Recherche des sciences de la Santé (UFR Santé) de l'Université de Thiès est un programme de formation initiale des étudiants en médecine. L'ensemble de l'enseignement dispensé a été structuré selon le système LMD en 16 semestres de 30 crédits, soit 480 crédits. Il a pour finalité, la formation de médecins généralistes.

L'UFR Santé, créée par décret en 2008 est un des six (06) établissements d'enseignement et de recherche de l'Université de Thiès qui est une université publique multi sites créée par la loi n° 2005-04 du 11 janvier 2005.

Le personnel en charge des enseignements de l'UFR Santé est composé d'enseignants-chercheurs des universités et de médecins spécialistes en service dans les sites hospitaliers de stage. Il est soutenu par un Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS).

## **2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation**

Le rapport d'auto-évaluation comporte 51 pages dont 4 pages pour les annexes (liste des principaux documents consultés, liste des éléments de preuve à consulter sur place, éléments de preuve à consulter en documents attachés via l'internet).

Il est parvenu dans les délais raisonnables aux évaluateurs externes, ce qui leur a permis d'en prendre connaissance

Le texte principal comporte 5 parties :

- Présentation du cadre ;
- Méthodologie ;
- Position du programme par rapport au référentiel d'évaluation de programme de médecine et des sciences de la santé de l'ANAQ-Sup ;
- Synthèse des forces et faiblesses ;
- Conclusion et recommandations.

Le rapport d'auto-évaluation est complet et bien structuré. Les éléments de preuve en copie dure consultables sur place sont corrects ; toutefois, les éléments de preuve consultables via l'internet ont été difficile à télécharger, donc à consulter. Finalement, ces documents ont été remis sur place, sous format électronique dans une clé USB.

### **3. Description de la visite sur site**

#### **3.1 Organisation et déroulement de la visite**

La visite du site s'est déroulée le 14 février 2020 de 8 heures 30 à 19 heures selon l'agenda validé sur place qui figure en annexe.

Elle s'est déroulée en plusieurs étapes successives.

##### **3.1.1 Réunion d'ouverture avec les responsables de l'UFR Santé de l'Université de Thiès**

Cette rencontre entre les évaluateurs externes, les responsables de l'UFR Santé et le Responsable de la Cellule d'Assurance Qualité (CIAQ) de l'Université de Thiès, s'est déroulée dans la salle de conseil de l'UFR Santé dès le début, à 8h30.

Elle a permis aux équipes d'évaluateurs externes et de l'UFR Santé de s'accorder sur les termes de références de la visite et, surtout, sur l'approche méthodologique, le choix des sites et le déroulement de la visite.

Ensuite, l'équipe de l'UFR Santé a présenté l'établissement, le programme de médecine enseigné et la synthèse du rapport d'autoévaluation.

Suite à ces présentations, des questions de clarification en rapport avec le rapport d'autoévaluation ont permis aux responsables de l'UFR Santé d'apporter les éclaircissements nécessaires.

##### **3.1.2. La visite des lieux de stage**

Les évaluateurs externes ont effectué une visite dans 2 des 3 structures hospitalières de la ville de Thiès servant de sites d'accueil des étudiants pour les stages pratiques : le Centre Hospitalier Régional (CHR) de Thiès et Hôpital Saint-Jean de Dieu

###### **3.1.2.1. Visite au CHR de Thiès**

Le CHR de Thiès est un hôpital public de niveau 2 (hôpital de référence régionale) selon l'organisation du système de santé au Sénégal. La visite s'est focalisée sur 2 services : le Service de Gynécologie-obstétrique et le Service de Chirurgie Générale.

###### **- Le service de Gynéco obstétrique**

Dans ce service dirigé par une enseignante chercheuse de l'UFR Santé, il existe un espace dédié à l'encadrement des étudiants en Master 2 et D2 en stage de Gynécologie-obstétrique. Il existe un secrétariat avec liste de présence des stagiaires et les étudiants emmargent à l'arrivée (8h) et au départ (12 heures).

Les étudiants assurent des gardes de 20 h au lendemain à 8 h.

La validation des stages est basée sur la ponctualité, l'assiduité, le comportement et la pratiques d'un certain nombre d'actes inscrits dans les objectifs de stage, en présence d'un encadreur

Au total, le déroulement des stages dans cet hôpital est satisfaisant.

- **Le service de chirurgie**

Ce service dirigé par un Praticien Hospitalier contractualisé par l'UFR Santé, appuyé par un enseignant chercheur de l'UFR Santé, recevait des étudiants de L2, L3, M1, D1 et D2

L'entretien avec l'équipe d'encadrement a fait apparaître quelques difficultés en rapport avec l'encadrement des étudiants :

- Le Chef de Service déclarait que le renouvellement de son contrat de PHU n'était encore fait cette année.

Il ne semblait pas avoir une idée nette de sa mission et ne maîtrisait pas l'effectif des stagiaires.

- Les tâches d'enseignement étaient organisées par l'enseignant chercheur en chirurgie qui n'avait pas de responsabilités hospitalières.
- Il n'y avait pas d'espace dédié à la formation dans le service, les activités d'encadrement de groupe se déroulant dans une salle d'enseignement partagé avec les autres services.

Au terme de cette visite nous recommandons, à défaut de l'occupation de poste de responsabilités hospitalières par les enseignants, la mise en place d'un système de formation, de suivi et d'évaluation des PHU pour optimiser leurs capacités à encadrer les étudiants.

**3.1.2.2. Visite à l'hôpital Saint-Jean de Dieu**

Il s'agit d'un établissement privé confessionnel à caractère social ayant inclus la formation du personnel de santé dans ses missions dès sa création, bien avant la signature d'une convention avec l'UFR Santé. Il dispose en son sein, un espace dédié à l'encadrement pratique des étudiants en Licence 2, Licence 3, Master 1 et Doctorat 1 dans les services de Médecine Interne et de spécialités médicales (Gastro-entérologie/ Néphrologie, Cardiologie, Endocrinologie/Diabète, Pédiatrie)

Les médecins rencontrés étaient le Chef de Service de Médecine Interne qui avait un statut de PHU en contrat avec l'UFR Santé, et le Chef de Service de Cardiologie qui était anciennement un PHU, puis recruté comme enseignant chercheur par l'UFR Santé.

Il existe un contrat entre l'établissement et l'UFR et les PHU ont un contrat avec les l'UFR, assorti d'objectifs et de tâches pédagogiques pour l'encadrement des étudiants

Les encadreurs étaient très engagés dans leur mission de formation et les étudiants rencontrés sur place pendant leur stage étaient très satisfaits de leur encadrement.

Toutefois il n'existe pas de mécanisme de renforcement des capacités des PHU.

### **3.1.3. Visite des locaux et infrastructure de l'UFR**

La visite du site de l'UFR Santé nous a permis de passer en revue les infrastructures et moyens logistiques propres à l'établissement.

- La scolarité répond aux normes avec des services pour chaque niveau : Licence, Master et Doctorat.
- Une salle de TP multifonction équipée existe ainsi que 6 salles de cours neuves d'une capacité de 100 à 150 places, équipées de tables-bancs, tableaux et écrans de projection. L'organisation des emplois du temps permet d'assurer une disponibilité constante de salles pour tous les niveaux.
- Toutefois, l'amphithéâtre de 250 places est encore en cours d'achèvement
- La salle de documentation est équipée d'ouvrage de médecine et d'internet pour la recherche bibliographique, mais reste exiguë et manque de salle de lecture. Cependant, la délocalisation et l'extension sont prévues dans les chantiers en cours.
- Un bureau des examens est mis en place en dehors du service de scolarité et permet de sécuriser les procédures d'évaluation des étudiants ;
- Un lecteur optique récemment acquis permettra d'assurer la correction rapide des copies pour les évaluations sous forme de QCM concernant les grands effectifs.
- Il existe des bus pour le transport des étudiants vers leurs lieux de stage et leurs centres d'hébergements.

### **3.1.4. Rencontre avec les étudiants l'UFR**

La rencontre avec les étudiants de l'UFR a permis de noter que :

- Les syllabi étaient bien appliqués, avec des emplois de temps hebdomadaires.
- Il y'a très peu d'annulation de cours et les interactions avec les enseignants pour le respect des emplois du temps sont bonnes.
- L'environnement pour le travail personnel des étudiants est favorable avec la disponibilité de wifi. Ces derniers apprécient également leurs salles de cours, de TP, toilettes, etc...
- Ils assurent avoir un contact facile avec les enseignants et les étudiants étrangers déclarent être bien intégrés ;

- Les étudiants sont organisés en Amicale qui est l'interlocuteur de la Direction et leur représentation est effective dans les instances de décisions, notamment au Conseil d'UFR.
- Les étudiants sont fiers des bons résultats obtenus par l'UFR Santé au concours national d'Internat des Hôpitaux du Sénégal.

Cependant, les principaux problèmes soulevés étaient :

- l'absence de délivrance des notes d'évaluation intermédiaire avant l'évaluation finale dans certains UE ;
- et le retard de la délivrance du diplôme de Doctorat d'Etat par l'Université aux promotions sorties pour suppléer les attestations provisoires délivrées par l'administration de l'UFR.

### **3.1.5. Rencontre avec les enseignants de l'UFR**

La rencontre avec les enseignants a permis de noter que :

- les enseignants permanents sont en nombre largement insuffisant par rapport aux besoins liés à la formation en médecine. Cependant, cette insuffisance est compensée par le recours à la contractualisation avec les médecins spécialistes en poste dans les hôpitaux dénommés « Praticiens Hospitalo-Universitaires » (PHU) pour l'encadrement des stages et des enseignants vacataires des autres UFR et Faculté de Médecine pour les cours théoriques ;
- les enseignants déroulent régulièrement leurs enseignements théoriques et pratiques conformément aux emplois du temps et au calendrier académique ;
- il n'ya quasiment pas de perturbations des cours par des grèves depuis l'ouverture de l'UFR ;
- L'évaluation des enseignements par les étudiants n'est pas organisée de façon systématique et n'est effectué que de façon épisodique par quelques enseignants qui évaluent eux-mêmes les résultats et initient les corrections jugées utiles ;
- La rédaction des syllabi est effective pour toutes les UE, mais non harmonisée et parfois incomplète ou incohérente
- La participation des enseignants à la gouvernance et à la prise de décision au niveau de l'UFR à travers leur représentation effective dans les instances de décisions ;
- L'accompagnement des enseignants à renforcer leur capacité existe, mais est insuffisante. Elle se fait par les voyages d'études octroyées par le Rectorat et l'appui partielle de l'UFR dans les charges liées à ces activités ;



- Le recours de l'UFR à des enseignants expérimentés à la retraite comme « conseillers pédagogiques » pour l'encadrement des enseignants chercheurs est une excellente initiative ;
- La mobilité des enseignants est effective par la participation aux programmes d'enseignement des autres UFR et Faculté de Médecine du Sénégal, mais la mobilité internationale n'est pas organisée en dehors des voyages d'études mis en place par le Rectorat.

### **3.1.6. Rencontre avec le personnel administratif et technique de l'UFR**

La réunion avec le personnel administratif et technique a permis de noter que :

- L'UFR déploie beaucoup de moyens logistiques pour l'atteinte de ses objectifs ;
- L'UFR est solvable essentiellement par les ressources générées par les frais d'inscription des étudiants dans la formation de base, notamment étrangers. Elles constituent plus des 2/3 du budget. En effet, la contribution de l'état qui est très insuffisante, ce qui oblige l'UFR à mobiliser d'autres ressources, dont celles issues des formations payantes qui commencent à être mises en place.
- Le nombre de PATS est juste suffisant actuellement et serait bientôt insuffisant avec la montée en puissance des effectifs. En effet, le nombre de nouveaux étudiants est passé du simple à plus du triple de l'ouverture de l'UFR à ce jour et n'est pas accompagnée d'une augmentation proportionnelle du personnel.
- Le PATS est représenté et participe aux instances de décision de l'UFR ;
- La mobilité et le renforcement de capacité des PATS n'est pas organisée par l'UFR. Cependant elle participe, avec le Rectorat aux frais d'inscription de ces derniers dans des programmes de formation.

### **3.1.7. Réunion de synthèse avec la Direction de l'UFR**

La réunion de synthèse avec la Direction de l'UFRSDS a permis à l'équipe des évaluateurs externes de faire le point des activités de la journée et de communiquer leur impression globale sur le programme de Doctorat d'Etat en Médecine.

Cette journée d'évaluation a été facilitée par la direction et le personnel de l'UFR Santé, accompagnés par le Responsable de la Cellule Assurance Qualité de l'Université de Thiès, qui ont mis à la disposition des évaluateurs toutes les conditions nécessaires au bon déroulement de la mission.

## **3.2 Appréciation de la visite sur site**

Aucune difficulté n'a été rencontrée au cours de la visite. Elle s'est déroulée avec une bonne planification, dans une ambiance empreinte de cordialité et d'échanges fructueux avec toutes les composantes de la communauté de l'UFR Santé qui était très mobilisées.

#### 4 Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup

##### **Champ d'évaluation 1 : Objectifs et missions de l'institution**

##### **Standard 1.01: L'institution (établissement de santé) a défini ses missions et objectifs**

L'Unité de Formation et de Recherche des sciences de la santé (UFR Santé) de l'université de Thiès a été créée en 2008 (Décret 536-2008 portant organisation et fonctionnement de l'Université Polytechnique de Thiès) définissant ses missions dans le domaine de la formation et de la recherche en santé.

L'UFR Santé de Thiès a pour missions de former des cadres de la Santé, notamment des médecins capables de prendre en charge les populations en matière de santé sur le plan des soins curatifs, préventifs et promotionnels selon les normes harmonisées et internationales en matière de sciences de la santé.

La recherche fondamentale et la recherche appliquée couvrent tous les domaines de la santé et les thèmes de recherche sont articulés aux formations existantes. Les priorités de recherche sont précisées également dans le plan stratégique de l'Université de Thiès.

Ces missions sont identifiées et disponibles au niveau des services administratifs et pédagogiques et sur le site web de l'Université de Thiès ([www.univ-thies.sn](http://www.univ-thies.sn)).

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

##### **Standard 1.02: L'institution tient compte, dans ses missions, de sa responsabilité sociale, des besoins de la société et de la population en matière de santé, des valeurs fondamentales universelles (intégrité, respect de la personne humaine) et des valeurs de base des systèmes de santé (qualité, équité, pertinence, efficience).**

L'Unité de Formation et de Recherche des Sciences de la Santé (UFR Santé) de l'université de Thiès tient compte des besoins de la population en matière de santé et des valeurs fondamentales dans la mise en œuvre de ses missions. En effet, nous nous sommes rendu compte que l'UFR a mis en place un dispositif dans ce sens et mène des activités au bénéfice des populations, notamment au niveau des écoles coraniques et la Maison d'Arrêt de Thiès.

Par ailleurs, les enseignants sont affectés dans les établissements sanitaires de la région où ils administrent des soins aux populations.

L'existence d'un Code Ethique, d'une Charte de l'Etudiant et d'une Charte du patient conforte ce choix de l'UFR Santé de Thiès.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

## **Champ d'évaluation 2 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études**

### **Standard 2.01: Le programme d'études est régulièrement dispensé.**

Le programme d'étude est régulièrement dispensé sans discontinuer depuis l'ouverture de l'UFR et ce fait est documenté par le tableau des effectifs annuels par niveaux. Les emplois du temps sont effectivement appliqués et le calendrier académique est respecté comme l'attestent les cahiers des cours ou l'enseignant et le représentant des étudiants emmargent et les différents procès-verbaux de délibération.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

### **Standard 2.02 : Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.**

Les objectifs de la formation sont en adéquation avec les missions de l'UFR Santé tels que définis dans son décret de création et la planification stratégique de l'Université de Thiès.

Le programme d'enseignement est parfaitement en adéquation avec celui de l'OAS.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

### **Standard 2.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.**

Les différentes activités menées par l'UFR préparent l'étudiant à la vie professionnelle (stage hospitalier, stage d'entreprise, le stage rural et service à la communauté).

L'UFR participe régulièrement et obtient de bons résultats au Concours National d'Internat des Hôpitaux du Sénégal avec de bons résultats, permettant aux étudiants reçus de démarrer tôt une spécialisation et de s'insérer dans le milieu professionnel.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

### **Champ d'évaluation 3 : Organisation interne et gestion de la qualité**

**Standard 3.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés et communiqués à toutes les personnes concernées.**

Il existe au niveau central de l'Université de Thiès une Cellule d'Assurance Qualité et au niveau de l'UFR Santé un comité d'Assurance Qualité à l'UFR créé par décision pour permettre une amélioration continue de la qualité de l'enseignement. Il veille à l'application des mesures d'assurance qualité de l'enseignement, notamment l'organisation de l'amphi de rentrée, l'application rigoureuse de la charte des examens, l'exploitation du tableau de bord qualité.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 3.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.**

Le personnel d'enseignement et de recherche est représenté par ses membres à titre statutaire au Conseil de Département, au Conseil d'UFR et à l'Assemblée d'Université. Il participe ainsi aux processus décisionnels en rapport avec la mise en œuvre du programme de formation.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 3.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin de revoir et d'adapter périodiquement l'offre d'études.**

L'UFR Santé possède un comité assurance qualité présidé par le Vice-directeur de l'UFR. Cette cellule est fonctionnelle et son action est continue durant toute l'année universitaire. Le règlement intérieur, en vigueur depuis la création de l'UFR est mis en place et contribue fortement à renforcer les mesures d'assurance qualité. Le livret de l'étudiant précise les conditions d'organisation des activités de la formation (notamment les enseignements et les examens) ainsi que de leur évaluation.

**Critère 2 : Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

#### **Champ d'évaluation 4 : Curriculum et méthodes didactiques**

**Standard 4.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.**

Les maquettes, les syllabi existent et sont structurés selon le système LMD (Licence-Master-Doctorat). L'année académique est divisée en deux semestres de 30 crédits chacun. Chaque semestre est composé d'un ensemble d'Unités d'Enseignements (UE), lesquelles comprennent des éléments constitutifs (ECUE)

Les enseignants de l'UFR ont été formés à la confection de syllabi,. Toutefois, les syllabi ne sont pas uniformes et sont parfois incomplets.

Par ailleurs, certains enseignants ne présentent pas les syllabi lors de leur intervention.

**Appréciation globale sur le standard : Partiellement ATTEINT**

**Standard 4.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.**

Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation et mettent régulièrement les étudiants en situation (stages hospitaliers, gardes, présentations de malades). Par ailleurs, la formation comporte des UE d'Entreprenariat, et de Leadership, ainsi que des stages en entreprise et dans les structures de santé de base (stage rural), mettant l'étudiant en fin de formation en situation.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 4.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont règlementées et publiées.**

L'obtention d'attestations et de crédits de diplômes sont soumises aux conditions suivantes ;

- Inscription administrative et pédagogique de l'étudiant dans les services de scolarité;
- Présence aux TD, TP et stages ;
- Participation et validation des stages et des examens ;
- Soutenance d'une thèse.

Elles sont conformes aux règles définies par la loi nationale sur le système LMD et les décrets d'application organisant la licence, le master et le doctorat.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 4.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.**

L'efficacité interne à l'UFR Santé était de 84,33 % en 2016-2017 et le taux de réussite aux différents niveaux a varié de 75 à 100% au cours des cinq dernières années. Le rapport d'auto-évaluation a annoncé les dispositifs d'amélioration des taux de réussite par un système de coaching, tutorat, remédiation, de parrainage, une session de rattrapage par semestre. Les mesures internes sont prises pour maintenir un bon niveau de taux de réussite ou faciliter la progression des étudiants.

Toutefois, il existe une importante menace externe. En effet la constante augmentation des effectifs de nouveaux étudiants qui a triplé de l'ouverture de l'UFR à ce jour, s'est faite sans augmentation proportionnelle des ressources humaines (PER et PATS) et du budget, constituant un facteur externe majeur de non maîtrise des taux de réussite.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

#### **Champ d'évaluation 5 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)**

**Standard 5.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue pédagogique et didactique, et aussi qualifié scientifiquement.**

Le personnel enseignant permanent et les enseignants vacataires sont qualifiés car bénéficiant systématiquement d'une formation pédagogique et est évalué par le CAMES pour accéder aux différents grades.

Le personnel contractuel dénommé « PHU » qui participe à l'encadrement pratique avec les enseignants permanents est constitué de médecins spécialistes dans leurs domaines respectifs, mais non formés sur le plan pédagogique. Cependant ils disposent des objectifs de stage, des listes de tâches à faire accomplir aux étudiants et participent avec les enseignants aux séances d'encadrement collectifs et d'évaluation.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 5.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.**

Le personnel enseignant permanent assure 65 % des enseignements.

Les volumes horaires destinés aux activités d'enseignement sont clairement établis dans la maquette et les syllabi, mais le temps consacré à la recherche et aux activités administratives ou d'expertise n'est pas défini pour le personnel enseignant n'ayant pas de fonction administrative.

**Appréciation globale sur le standard : partiellement ATTEINT**

**Standard 5.03 : La mobilité du PER est possible.**

La mobilité du personnel enseignant et de recherche est effective, mais généralement elle est gérée au niveau des départements voire individuellement par les enseignants. Elle se fait essentiellement au niveau national.

Le Rectorat a mis en place un système de voyages d'étude afin d'assurer la mobilité des enseignants.

En dehors de ces modalités, au de l'UFR Santé, il existe une faiblesse de la mise en œuvre de cette mobilité au niveau international due à la rareté des accords internationaux signés et une mobilisation insuffisante de ressources à cet effet.

**Appréciation globale sur le standard : partiellement ATTEINT**

**Champ d'évaluation 6 : Étudiant(e)s**

**Standard 6.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.**

Les critères de sélection des bacheliers sont définis par l'UFR santé, pris en compte, diffusé et appliqués au niveau national par le Ministère en charge de l'enseignement supérieur via le système CAMPUSEN qui procède à la sélection des candidats sénégalais. Les bacheliers non sénégalais sont sélectionnés par tests d'entrée après une note d'information diffusée à la fin de chaque année académique.

Les conditions d'obtention d'attestations et de diplômes académiques, d'attribution de crédits et d'évaluations intermédiaires sont règlementées et publiées.

Ces conditions sont inscrites dans la charte des examens, le règlement intérieur, le règlement pour l'obtention des diplômes et des attestations (décret).

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 6.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée. Les personnes vivant avec un handicap sont prises en charge de façon équitable.**

L'UFR a pas définie une politique écrite basée sur le genre, mais l'égalité des chances entre hommes et femmes est une réalité. Au cours des années, la proportion de femmes est en évolution selon les pourcentages suivants, elle passait de 33,6 % pour l'année 2008-2009 à 57,8 % pour l'année 2018-2019.

L'UFR ne dispose pas, non plus d'un document de politique spécifique visant les personnes handicapées. Cependant, malgré l'absence d'étudiants ayant un handicap moteur à ce jour, des disposition (rampes) d'accès sont mises en place dans les bâtiments administratifs et d'enseignement.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 6.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.**

La mobilité des étudiants est possible et est mise en œuvre entre au niveau national dans le cadre de l'harmonisation des maquettes et au niveau international par des partenaires académiques internationaux.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 6.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.**

L'encadrement des étudiants est adéquat aussi bien dans les structures publiques que dans les structures privés (existence de listes des étudiants, de critères de validation des stages, de livrets d'étudiants et de livret de stage, prise de garde, existence d'un système de transport des étudiants pour les stages).

Toutefois, le renforcement des capacités pédagogiques et la mise en place d'un système de suivi évaluation des PHU est insuffisant.

**Appréciation globale sur le standard : Partiellement ATTEINT**

**Standard 6.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.**

L'insertion des étudiants dans le milieu du travail est une préoccupation des autorités de l'UFR Santé (Plan d'action, liste et position des alumni). Le rapport d'auto-évaluation indique que 90% des diplômés du programme sont en activité. Cependant en dehors de quelques anciens étudiants devenus internes des hôpitaux (22 étudiants) de façon concrète, nous n'avons pas retrouvé d'éléments de preuve dans la documentation.

**Appréciation globale sur le standard : Partiellement ATTEINT**

**Champ d'évaluation 7 : Dotation en équipements et en locaux**

**Standard 7.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.**

Le programme dispose des équipements et locaux (salles de cours/TP, Bibliothèque, structures de santé pour les stages, moyens informatiques, moyens pédagogiques, espaces sociaux, bureaux, espaces d'études, etc.) nécessaires à la réalisation durable de ses objectifs. Cependant l'UFR ne dispose pas encore de ressources financières suffisantes pour atteindre ses objectifs alors qu'elle possède de réelles capacités de mobilisation de ressources.

**Appréciation globale sur le standard : Partiellement ATTEINT**



## **5 Points forts du programme**

- Infrastructures existantes et de qualité suffisante pour le déroulement du programme d'enseignement de médecine : Service de scolarité, salles de cours et de TP, bibliothèque, amphithéâtre en cours de finalisation... ;
- Environnement favorable à l'apprentissage : calme, assez sécurisé, connexion Wifi, toilettes ;
- Les maquettes, les syllabi existent et sont structurés selon le système LMD (Licence-Master-Doctorat).
- Personnel qualifié et disponible aussi bien pour la formation théorique que pour la formation pratique dans les lieux de stage ;
- Recours aux vacataires des autres UFR et Faculté de Médecine ainsi qu'à la contractualisation de PHU pour renforcer l'encadrement des étudiants ;
- Acquisition d'un lecteur optique pour la correction sécurisée des copies à grand tirage ;
- Existence de Système de mobilité des étudiants avec des bus pour le transport des étudiants et des logements pour des étudiants ;
- Existence d'une documentation appropriée (Plan stratégique, charte des étudiants, charte des examens, syllabi...).
- Engagement de l'UFR et des différents composants de la communauté (PAT, étudiants);
- Engagement de l'UFR Santé en matière de responsabilité sociale.

## **6 Points faibles du programme**

- Infrastructures : amphithéâtre non fonctionnel (en cours de finition) et bibliothèque exigüe, non dotée de salle de lecture ;
- Personnel : nombre et diversité du PATS très limités au vu de la montée en puissance ;
- Insuffisance du personnel enseignant permanent par rapport aux besoins d'une UFR de Santé ;
- Absence de prise en compte formelle de la formation des étudiants et de l'intégration des enseignants de l'UFR Santé dans le statut des Centres Hospitaliers Régionaux ;
- Niveau d'implication insuffisant de certains PHU ;
- Syllabi non uniformes et incomplets pour certains d'entre eux ;
- Evaluation des enseignements par les étudiants non systématisée ;
- Opportunités de mobilité internationale dans le cadre de la coopération insuffisamment exploitées ;
- Anxiété de certains étudiants par rapport au retard de délivrance des diplômes ;

## **7 Appréciations générales**

Nous avons pu conduire notre agenda de visite et effectué toutes les étapes prévues. La rencontre avec les différentes catégories de personnel et les étudiants se sont déroulées avec succès.

Notre appréciation générale du programme de Doctorat d'Etat en médecine de l'UFR Santé de Thiès est qu'il est globalement bien conçu, bien exécuté avec des dispositions règlementaires et pratiques permettant d'assurer une formation de qualité des médecins. En plus de l'engagement de l'équipe de direction à atteindre ses objectifs, nous notons qu'il s'agit d'une UFR socialement responsable.

## **8 Recommandations à l'établissement**

- Mettre en place un mécanisme de formation continue des PHU non universitaires en vue de renforcer les capacités de PHU ;
- Mettre en place un mécanisme de suivi/évaluation des activités d'encadrement des PHU ;
- Compléter et harmoniser les syllabi ;
- Renforcer les conditions d'accès aux ressources documentaires ;
- Prendre les dispositions pour assurer la délivrance effective des diplômes aux étudiants à la fin de leur formation ;
- Généraliser l'évaluation des évaluations/étudiants ;
- Exploiter les opportunités de la coopération internationale pour renforcer la mobilité des étudiants et des enseignants.

## **9 Recommandations à l'ANAQ-Sup**

- Revoir les critères d'accréditation en déterminant des critères majeurs et des critères mineurs ;
- Revoir la durée des évaluations externes notamment, la visite des sites qui devrait durer 2 jours pour permettre de travailler plus en profondeur ;
- Inciter le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation à doter l'UFR Santé de suffisamment de ressources humaines pour remplir les critères internationaux de performance des établissements d'enseignement de Médecine ;
- Inciter le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation à entreprendre des démarches auprès du Ministère de la Santé et de l'Action Sociale pour ériger les CHR en CHU dans les villes d'implantation des UFR de Santé. Cette disposition permettrait de créer les conditions de prise en compte des responsables d'UFR dans les Conseils d'Administration, de la formation des étudiants dans l'organisation de l'hôpital et de l'intégration des enseignants dans les services de soins.

## **10 Proposition de décision**

### **ACCREDITATION**